

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »
DU 24 FEVRIER 2026

L'an deux-mille-vingt-six,
le 24 février,
le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : 18 février 2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 23

Excusés représentés : 5

Excusés non représentés : 1

Absents : 2

Votants : 27

PRESENTS : Mme ADJERIOU, M. ARNAUD, M. BOMPUIS, Mme BONNEFOY, M. BUGNAZET, M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX, M. GIRODET, Mme GOMEZ, Mme JOLIVET, M. MARCON, M. MASSARDIER, M. MOLLE, Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON, M. SALGADO, Mme SANDRON, Mme TARERAT, Mme TEYSSIER, M. VIAL, Mme VILLEVIEILLE, Mme VINSON,

EXCUSES REPRESENTES :

M. HAURY : Pouvoir donné à M. ARNAUD
Mme GINET : Pouvoir donné à Mme TARERAT
Mme REYNAUD : Pouvoir donné à M. DUFAURE DE CITRES
Mme BENABDESLAM : Pouvoir donné à M. RIVET
M. MARCEAU : Pouvoir donné à M. DURIEUX

EXCUSEE :

Mme JANISSET

ABSENTS :

M. VALEYRE, M. BLANCHARD

Madame Julie TARERAT a été élue secrétaire de séance.

n° 20260224_D_012

Commission :

Finances -

Mutualisation

**Objet : Budget
Annexe Espace
Aqualudique d'Aurec
sur Loire : Compte
Financier Unique
2025**

Le Conseil Communautaire,

Réuni sous la présidence de Monsieur VIAL,
Délibérant sur le Compte Financier Unique (document budgétaire et comptable commun à l'ordonnateur et au comptable public) de l'exercice 2025 dressé par Monsieur GIRODET, Président (selon rapport ci-joint),

Après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice considéré et les
Décisions Modificatives,

Après que Monsieur GIRODET se soit retiré au moment du vote,
à l'unanimité,

* Lui donne acte de la présentation faite du Compte Financier Unique, lequel peut
se résumer ainsi :

Section de Fonctionnement :

Dépenses de l'exercice : - 112 411,35 €

Recettes de l'exercice : 90 381,45 €

Déficit de l'exercice : - 22 029,90 €

Résultat antérieur : 0,00 €

Déficit global : - 22 029,90 €

Section d'Investissement :

Dépenses de l'exercice : - 178 446,08 €

Recettes de l'exercice : 78 171,48 €

Déficit de l'exercice : - 100 274,60 €

Résultat antérieur : 135 124,31 €

Excédent global : 34 849,71 €

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou sous-Préfecture
le :

AR Prefecture

043-244301131-20260224-20260224_D_012-DE
Reçu le 05/03/2026

* Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

* Arrête les restes à réaliser :

- RAR Dépenses : - 500,00 €

+ RAR Recettes : 130 000,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve.

Fait et délibéré à La Séauve-sur-Semène, au siège situé 1 place de l'Abbaye, les jour
mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

La Secrétaire de séance

Julie TARERIAT



Le Vice-Président,

Claude VIAL



AR Prefecture

043-244301131-20260224-20260224_D_012-DE
Reçu le 05/03/2026